

Communiqué de Presse

***Lancement d'un Nouveau Programme de Renforcement des capacités des groupements des produits du terroir***

**Rabat du 24 novembre 12 décembre 2014 ;** Dans le cadre de la stratégie de développement de la commercialisation des produits du terroir, l'Agence pour le Développement Agricole continue à mettre en œuvre son programme d'action concernant la mise à niveau des groupements de producteurs des produits du Terroir. Pour la troisième année successive, l'ADA lance des sessions de formation au profit de 200 coopératives, associations, groupement d'intérêt économique sur les aspects liés à l'établissement des plans d'affaires afin de leur permettre d'intégrer l'économie de marché.

Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle dynamique enclenchée par la stratégie du Plan Maroc Vert notamment la stratégie de développement des produits du terroir élaborée qui incite à la mise à niveau solidaire de la petite agriculture, en particulier dans les zones de montagne, arides et oasiennes, espaces dans lesquels l'agriculture présente des spécificités remarquables et des produits présentant des qualités uniques, souvent témoins de longues traditions et de savoir-faire séculaires des populations locales.

En effet, la stratégie de développement des produits du terroir vise à développer l'offre existante en produits du terroir, à améliorer la qualité de ces produits afin de répondre aux exigences d'un marché très compétitif, à promouvoir la qualité spécifique et l'authenticité de ces produits et surtout assurer une large promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et international afin d'aider et d'accompagner les agriculteurs à mieux commercialiser leurs produits.

Ces sessions de formation portent sur les différents aspects des plans d'affaires, à savoir la production, la valorisation, la gouvernance, la commercialisation, le marketing et la finance. Ces plans d'affaires sont quantifiés en terme d'objectifs visés et plans d'action précis en matière d'orientation vers de nouveaux investissements, adoption de plans de gouvernance appropriés, et d'améliorer l'accès aux marchés de leurs produits et ce, dans l'objectif ultime d'assurer une meilleure intégration des groupements aux marchés nationaux et internationaux. A signaler aussi que lors de cette troisième année du programme de la mise à niveau, l'ensemble des groupements ont bénéficié, de nouveaux modèles de packaging ainsi que divers outils de communication qui leur permettront de mieux appuyer leur positionnement sur le Marché.

Pour rappel, L'Agence pour le Développement Agricole a lancé ce programme de mise à niveau des groupements de producteurs des produits du Terroir en vue d'assister les producteurs à mieux répondre aux exigences des marchés en matière de qualité, traçabilité, packaging, régularité des

approvisionnement et d'amélioration des ventes. Cette action contribuera aussi à améliorer sans nul doute le revenu des producteurs des produits du terroir et leur donnera aussi les atouts nécessaires pour renforcer leur pouvoir de négociation avec les différents opérateurs de commercialisation des produits du terroir notamment les grandes et moyennes surfaces.